

Recommandations de l'atelier sur les ressources de l'économie circulaire

Rapporteur: M.Maxime Schirrer, CNAM

Présidente de l'atelier : Mme Céline PAPIN, Adjointe au Maire de Bordeaux, Chargée des coopérations territoriales, européennes et internationales

Cet atelier s'est déroulé le mercredi 3 mars 2021. Il a réuni 13 intervenants : la ville de Bordeaux, Orée, Ikos, Sinny&Ooko, Ecosystem, l'INET d'Abidjan, la ville de Liège, des experts de la ville de Dschang (Cameroun), l'APUR (Paris), la ville de Port Louis (Ile Maurice), la ville de Nice. Près de 127 personnes ont pu le suivre en direct.

Les attendus des recommandations visent un changement culturel des acteurs de la gouvernance (politique, économique et société civile) sur le sujet de l'économie circulaire mais également une reconnaissance de l'économie circulaire comme source d'innovation aussi bien organisationnelle que technique.

Cette synthèse rend compte des thèmes abordés et en propose une lecture transversale à travers 4 recommandations. La première concerne la sémantique et le maillage territorial de l'économie circulaire, la seconde est relative à la constitution d'une ville productive à partir des ressources de l'économie circulaire, une troisième est en relation avec la question de la sensibilisation tandis que la dernière évoque les enjeux de formation.

1. LA SEMANTIQUE ET LE MAILLAGE TERRITORIAL

Plusieurs interventions ont mis en avant l'importance de parler la même langue (au-delà de la francophonie!). Les travaux avancés de l'Ademe (l'Agence de transition écologique française) peuvent servir de matière première afin d'initier la réflexion, notamment autour des 7 piliers de l'économie circulaire.

La définition d'un périmètre de compétences de l'économie circulaire, à géométrie variable selon les contextes institutionnels et administratifs, pourrait contribuer à l'émergence d'un référentiel impliquant une réflexion sur les échelles d'intervention. Ce référentiel serait à compléter par la mise en place d'outils, comme une base de données thématiques, traitant de contexte urbain ou rural, dans un tissu dense ou diffus, dans un cœur métropolitain ou en périphérie. Les thématiques abordées pourraient concerner l'ensemble de la chaine de valeur de la production de la ville, depuis la question foncière jusqu'à la mise à disposition de locaux immobiliers.

Enfin, ces nouvelles collaborations sur la base de l'économie circulaire permettent de revisiter les relations de coopérations intercommunales, décentralisées voire internationales.

2. LA VILLE PRODUCTIVE

Plusieurs interventions ont mis en exergue l'importance de la caractérisation de l'emploi dans l'économie circulaire. Si l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'économie de la fonctionnalité et le champ de l'insertion sociale et du bénévolat font partie de la même famille conceptuelle de l'économie circulaire, cette dernière doit sortir d'un espace confiné dans lequel elle était jusqu'à présent reléguée.

L'illustration de la monnaie locale renforce la conviction que l'économie circulaire peut se développer dans des secteurs de prime abord non intuitifs. Le rôle des collectivités est à ce titre central pour élaborer des modèles de production alternatif, à des échelles multi scalaires. Les emplois locaux non délocalisables qui en découlent sont à pérenniser dans le temps afin de consolider une dynamique de croissance économique, notamment en lien avec la sphère présentielle.

En outre, le rôle de catalyseur des collectivités permet la création ou la reconnaissance d'un écosystème local ancré dans un bassin d'emplois. Ainsi, la question des gisements de ressources est étroitement liée à celle des débouchés d'emplois. Cette perspective suggère des interactions fortes entre ressources physiques et humaines. La collectivité, à travers l'initiative d'un portage de projet, a un rôle clé dans la mise en place de ce business social de la ville productive. L'économie circulaire, au côté de l'économie traditionnelle, peut être un support complémentaire à un développement territorial d'envergure.

3. LA SENSIBILISATION

L'acculturation reste une étape indispensable pour favoriser l'émergence d'une économie circulaire à grande échelle. A cet effet, les espaces de sociabilité, à l'image des tiers lieux ou des lieux culturels, sont idéals pour favoriser la transformation des pratiques culturelles. Le rôle de la société civile est à souligner car elle permet de structurer les initiatives locales. Cette acculturation peut se réaliser à travers l'élaboration d'un urbanisme participatif.

D'autres exemples sont possibles comme les perspectives de mise en place d'appels à projet pour diffuser le concept d'économie circulaire. A travers ce type de commande publique, la collectivité suscite la reconnaissance d'un écosystème local et incite aux mutualisations inter-entreprises. C'est un des moyens pour distiller les bonnes pratiques et développer des partenariats.

Enfin, la responsabilisation des citoyens est également un élément de la réussite de l'économie circulaire ; en effet, l'implication des citoyens représente le maillon central entre les objectifs de bien-être sociaux-économiques portés par les politiques publiques et la rentabilité du modèle économique alternatif porté par les entreprises à vocation sociale. Sa sensibilisation est en conséquence primordiale.

4. LA FORMATION

Les transitions en cours dans les territoires nécessitent que les responsables des collectivités locales et les acteurs socio-économiques aient accès à de nouvelles compétences, leur permettant de mener à bien la transformation des services publics de proximité et l'économie bas carbone. Pour atteindre ces objectifs, la formation est l'étape qui intervient après celle de la sensibilisation en apportant aux idées des compétences. A ce titre, la formation concerne aussi bien les acteurs publics, économiques et sociaux dans l'apprentissage et l'acquisition de nouvelles pratiques.

La formation des élus et des agents territoriaux publics pourrait s'orienter vers une plus grande maitrise d'ouvrage sociale. Ceci implique une ingénierie publique incitative, stimulante et à la hauteur des enjeux de massification de l'économie circulaire. Ces nouvelles formes de commandes publiques suggèrent de nouvelles capacités au sein des collectivités afin de réaliser ce type d'investissement.

La formation des acteurs économiques concerne davantage la mise en avant de nouvelles filières, à l'exemple des réparateurs pour allonger la durée de vie des appareils, et dont l'activité peut être également subventionnée. Des coopérations avec les centres de formation sont donc à envisager, tous cycles confondus.

Enfin, la société civile, depuis les habitants jusqu'aux associations, a aussi des compétences à acquérir, car elle peut faire évoluer la gouvernance et instiller de nouveaux sujets à développer en relation étroite avec les élus locaux.